

COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE 2013

	Exercice (N-1) Clos le 31/12/2012	Exercice en cours Arrêté le: 31/12/2013	%
* PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT			
PARTICIPATIONS DES FAMILLES	95 294,47	85 223,85	-10,57
PARTICIPATION ETAT COLLECT.PUB	356 412,76	390 229,56	9,49
SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	547 304,66	504 891,39	-7,75
PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	378,20	816,86	115,99
AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	1 191,49	5 255,17	341,06
PRODUITS FINANCIERS	123,26	652,97	429,75
REPRISE SUR PROVISIONS		2 167,07	
REPORT SUBV. N/UTILISEES	28 000,00		
TOTAL PRODUITS COURANTS DE FONCTIONNEMENT	1 028 704,84	989 236,87	-3,84
* CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT			
CONSOMMATIONS	27 340,37	22 957,67	-16,03
AUTRES CHARGES EXTERNES	16 181,72	28 601,77	76,75
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	48 076,17	32 192,61	-33,04
COUTS DE PERSONNEL	945 981,20	867 083,91	-8,34
AUTRES CHARGES GEST.COURANTE	31 447,10	37 925,32	20,60
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	3 723,04	2 951,08	-20,73
CHARGES FINANCIERES	19,80	19,16	-3,23
DOT.PROVISIONS OU RESERVES	2 766,21	5 279,48	90,86
TOTAL CHARGES COURANTES DE FONCTIONNEMENT	1 075 535,61	997 011,00	-7,30
RESULTATS COURANTS	-46 830,77 (Déficit)	-7 774,13 (Déficit)	
* ELEMENTS EXCEPTIONNELS			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 518,99	15 728,83	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	10 533,38	7 027,38	
TOTAL ELEMENTS EXCEPTIONNELS	-8 014,39	8 701,45	
RESULTATS NETS	-54 845,16 (Déficit)	927,32 (Excédent)	

BILAN SIMPLIFIE ACTIF

	NET Au 31/12/2012	BRUT	AMORT/PROV.	NET Au 31/12/2013
* ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		552,52	552,52	
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS		3 219,07	57,57	3 161,50
MATERIELS & MOBILIERS LIES A L'ACTIVITE	2 635,47	32 007,99	30 096,29	1 911,70
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 088,35	22 876,21	16 229,16	6 647,05
IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 458,80		1 458,80
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	9 723,82	60 114,59	46 935,54	13 179,05
* ACTIF CIRCULANT				
AVANCES & ACPTEs FOURNISSEURS		359,00		359,00
FAMILLES	32 287,67	26 807,23	3 983,62	22 823,61
AUTRES CREANCES	249 070,84	237 832,50		237 832,50
DISPONIBILITES	14 381,71	39 866,16		39 866,16
TOTAL ACTIF CIRCULANT	295 740,22	304 864,89	3 983,62	300 881,27
* CPTES DE REGULARISATION ACTIF				
REGULARISATION ACTIF	105,56	102,41		102,41
TOTAL CPTES DE REGULARISATION ACTIF	105,56	102,41		102,41
ACTIF	305 569,60	365 081,89	50 919,16	314 162,73

BILAN SIMPLIFIE PASSIF

	Exercice (N-1) Au 31/12/2012	Exercice en cours Au 31/12/2013
* FONDS PROPRES ASSOCIATION		
FONDS ASSOCIATIFS SANS REPRISE	22 214,39	26 290,75
RESULTATS CUMULES A REPORTER	38 448,88	-16 396,28
RESULTATS DE L'EXERCICE	-54 845,16	927,32
TOTAL FONDS PROPRES ASSOCIATION	5 818,11	10 821,79
* PROV.RISQ. & CHARGES / FDS DEDIES		
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES		6 373,00
TOTAL PROV.RISQ. & CHARGES / FDS DEDIES		6 373,00
* DETTES		
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		20 000,00
ASSOC ET ORGANISMES APPARENTES	156 700,00	150 978,08
FOURNISSEURS & CPTES RATTACHES	6 896,29	12 993,85
DETTES SOCIALES & FISCALES	136 155,20	112 996,01
TOTAL DETTES	299 751,49	296 967,94
PASSIF	305 569,60	314 162,73

INFORMATIONS SUR LES COMPTES

Exercice 2013

484 - CISPEO PETITE ENFANCE

37 - TOURS

I	INFORMATIONS GÉNÉRALES
II	INFORMATIONS SUR LE BILAN
III	INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT
IV	AUTRES INFORMATIONS

Les comptes de l'Exercice clos au 31/12/2013 font apparaître les éléments suivants :

Total de l'Actif : 314 162.73

Contre 305 569.60 au 31/12/2012

Excédent Global 2013 : 927.32

Contre un Déficit de - 54 845.16 en 2012

L'Exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du
1^{er} janvier 2013 au 31 décembre 2013.

I. INFORMATIONS GÉNÉRALES :

1) Faits majeurs de l'exercice :

- a. Un emprunt à taux 0 a été contracté auprès de Centre Actif - Financeur Solidaire pour l'Emploi - pour un montant total de 20 000 €, emprunt remboursable en 5 annuités de 2014 à 2018.
- b. Recrutement d'une assistante comptable en CAE à partir de mai 2013
- c. Location du Rez-de-chaussée de l'immeuble rue Violet le Duc
- d. Démarrage de l'action Lieu Accueil Enfants/Parents en novembre 2013. Le lancement de l'activité a été subventionné à hauteur de 11 000 € par la CAF et par la fondation Ronald Mc Donald.
- e. Elargissement de l'action PSU au 4-6 ans
- f. L'avance de trésorerie de CISPEO Association au bénéfice de CISPEO Petite Enfance est restée stable : 150 978 € contre 156 700 € au 31 décembre 2012
- g. L'association a bénéficié d'un don de 14 chaises et 3 tables de la part du multi-accueil Bébilune de Joué Les Tours, valorisé dans le bilan de l'association pour un montant symbolique de 1 euros par élément

2) Principes comptables et méthodes de base :

Les Comptes annuels ont été établis dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- . continuité de l'exploitation,
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- . indépendance des exercices,

conformément aux dispositions du règlement n°99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été appliquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Changements de méthode comptable en 2013 :

- Les subventions à recevoir, autrefois comptabilisées au compte 468700 - Produits à recevoir, ont été comptabilisées cette année aux comptes 441xxx selon le plan comptable associatif.
- Les engagements pris en matière de retraite sont provisionnés à compter de cette année, les règles de calcul sont détaillées dans la partie correspondante.

3) Evolution de l'effectif concernant le personnel :

NOM DU SITE	Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) en 2012	Nombre de salariés en Equivalent Temps Plein (ETP) en 2013	Variation	
			Valeur	%
CISPEO PETITE ENFANCE	29,60	26,60	-3,00	-10,14
TOTAL	29,60	26,60	-3,00	-10,14

4) Situation Immobilière

BATIMENT	TYPE DE CONTRAT	Date de début	Durée	MODALITE D'EXCECUTION
CONFETTI	Mise à disposition temporaire des locaux par la ville de Tours	21/08/2006	-	La période de mise à disposition prend effet à compter de la date de signature pour une période qui ne pourra pas dépasser celle de la convention de partenariat.
JARDIN D'ALICE	Mise à disposition temporaire des locaux par la ville de Tours	10/02/2003		Mise à disposition pour un an à partir du 01/01/2004 renouvelable par tacite reconduction pour une période qui ne pourra pas excéder 12 ans.
22 RUE VIOLET LE DUC	Bail à Loyer	01/03/2013	1 an	Tacite reconduction

II. INFORMATIONS SUR LE BILAN :

1) BILAN ACTIF :

a. Variation des immobilisations (corporelles et incorporelles):

Immobilisations corporelles et incorporelles :

- Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.
- Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaires, en fonction de la durée d'utilisation.

Nature de l'investissement	Durée d'amortissement	Taux d'amortissement linéaire correspondant
Structure (<i>gros oeuvre</i>)	25 à 50 ans	2 à 4 %
Façades, étanchéité, couverture et menuiseries extérieures	15 à 20 ans	5 à 6.66 %
Installations générales et techniques scellées	10 à 15 ans	6.66 à 10 %
Agencements intérieurs et décoration (<i>cloisons carrelages...</i>)	10 à 15 ans	6.66 à 10 %
Equipements lourd de restauration	8 à 12 ans	8.33 à 12.5 %
Mobilier de bureau	5 à 10 ans	10 à 20 %
Mobilier scolaire	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Mobilier cantine et hébergement	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Matériel pédagogique (<i>hors informatique</i>)	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Matériel de bureau (<i>hors informatique</i>)	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Equipements pédagogiques lourds (<i>financés par la taxe d'apprentissage</i>)	3 à 5 ans	20 à 33.33 %
Matériel informatique	1 à 3 ans	33.33 à 100 %
Matériel de reprographie	1 à 3 ans	33.33 à 100 %
Logiciels	1 an	100 %

NATURE	Montant brut au 31/12/2012	Acquisitions	Sorties	Valeur brute au 31/12/2013
Immobilisations Incorporelles	552,52			552,52
Terrains et Constructions	0,00	3 219,07		3 219,07
Matériels Activité	32 007,99			32 007,99
Autres Immobilisations Corporelles et Immobilisations en cours	21 147,77	1 728,44		22 876,21
TOTAL	53 708,28	4 947,51	0,00	58 655,79

Parmi les acquisitions principales :

- Agencement Lieu d'Accueil Enfants/Parents	3 219
- Achat d'un ordinateur	615
- Mobilier	1 113

b. Variation des amortissements

NATURE	Montant brut au 31/12/2012	Dotations	Diminutions et/ou reprises	Valeur brute au 31/12/2013
Immobilisations Incorporelles	552,52			552,52
Terrains et Constructions	0,00	57,57		57,57
Matériels Activité	29 372,52	723,77		30 096,29
Autres Immobilisations Corporelles et Immobilisations en cours	14 059,42	2 169,74		16 229,16
TOTAL	43 984,46	2 951,08	0,00	46 935,54

c. Variation des immobilisations financières

Montant brut au 31/12/2012	Augmentation	Sorties	Valeur brute au 31/12/2013
	1 458,80		1 458,80

d. Usagers, autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont éventuellement dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Toutes les créances apparaissant au bilan ont une échéance inférieure à 1 an.

NATURE	MONTANTS				PROVISIONS			
	31/12/12	31/12/2013	Varia.	%	31/12/12	31/12/2013	Varia.	%
Avances & Acpte frs	0,00	359,00	359,00	100,00				
Financeurs Subventions	17 349,81	14 283,98	-3 065,83	-17,67				
Parents Multi accueils	6 384,37	6 931,85	547,48	8,58				
Familles Bout'chou	7 064,38	1 080,00	-5 984,38	-84,71				
Familles litigieux	4 255,32	4 511,40	256,08	100,00	2 766,21	3 983,62	1 217,41	100,00
Autres Créances	249 070,84	237 832,50	-11 238,34	-4,51				
TOTAL	284 124,72	264 998,73	-19 125,99	-6,73	2 766,21	3 983,62	1 217,41	100,00

e. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement constituées de sicav monétaires, sont valorisées par référence à leur valeur d'entrée dans le patrimoine, les mouvements étant enregistrés selon la méthode du "premier entré, premier sorti".

Seules les moins - values latentes affectent l'exercice et sont comptabilisées sous la forme d'une provision pour dépréciation.

NEANT

f. Comptes de régularisation Actif :

	2012	2013	Varia.	%
Charges constatées d'avance	105,56	102,41	-3,15	-2,98

2) BILAN PASSIF :

a. Mouvements des Fonds Associatifs :

	Montant au début de l'exercice 01.01.2013	Augmentation	Diminution	Montant à la fin de l'exercice 31.12.2013
Fonds associatifs sans droit de reprise (1)	22 214,39	4 076,36		26 290,75
Fonds associatifs avec droit de reprise (1)	0,00			0,00
Fonds de réserve	0,00			0,00
Résultats (2)	-54 845,16	927,32	-54 845,16	927,32
Résultats Cumulés	38 448,88	-54 845,16		-16 396,28
Subventions d'investissements amortissables	0,00			0,00
TOTAL	5 818,11	-49 841,48	-54 845,16	10 821,79

(1) Subventions d'investissements :

Les subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables sont inscrites en compte "fonds associatifs avec droit de reprise" ou "fonds associatifs sans droit de reprise", en fonction des termes de la convention signée avec la collectivité territoriale ou une autre entité.

Lorsqu'elles sont assorties d'un droit de reprise, l'extinction conventionnelle de ce droit se matérialise par un transfert progressif des subventions vers les comptes "fonds associatifs sans droit de reprise".

Subventions acquises au titre de l'exercice 2013 :

- subvention CAF en financement des travaux d'aménagements et d'installation du Lieu d'Accueil Enfants/Parents pour un montant de 4 076 € en 2013 sur les 5 000 € accordées

(2) Affectation de Résultat 2012 :

L'Assemblée Générale en date du 09 avril 2013 a approuvé les comptes et a statué sur l'affectation du résultat de l'exercice 2012, d'un montant de - 54 845.16 €, en report à nouveau.

b. Les provisions pour risques et charges :

Les provisions pour risques et charges ont été déterminées selon les modalités de constitution et d'évaluation prescrites par la réglementation comptable.

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Dotations exceptionnels	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour Indemnité Départ en Retraite	0,00	1 895,00	4 478,00			6 373,00
Provisions Risques d'Emploi	0,00					0,00
Provisions Gros Entretiens	0,00					0,00
TOTAL	0,00	1 895,00	4 478,00	0,00	0,00	6 373,00

Engagement pris en matière de retraite :

Le montant des droits acquis (selon la convention collective) par les salariés de l'association, au titre des indemnités de départ à la retraite, tient compte d'une probabilité de présence de 100 % dans l'établissement jusqu'à l'âge de la retraite. Les indemnités des personnels ayant atteint ou dépassé l'âge de 52 ans au 31/12 sont provisionnés pour 1/10^{ème} chaque année jusqu'à 62 ans, âge probable de départ.

c. Etat des échéances des dettes :

	Montant au début 31.12.2012	Montant en cours 31.12.2013	Variation		ECHEANCE	
			Valeur	%	jusqu'à un an	à plus d'un an
Emprunts établissements de crédit et assimilés (1)	0,00	20 000,00	20 000,00	100,00	4 000,00	16 000,00
Compte de liaison	156 700,00	150 978,08	-5 721,92	-3,65	150 978,08	
sous-total : Dettes Financières	156 700,00	170 978,08	14 278,08	9,11	154 978,08	16 000,00
Fournisseurs (1)	6 896,29	12 993,85	6 097,56	88,42	12 993,85	
Dettes Fiscales et Sociales	136 155,20	112 996,01	-23 159,19	-17,01	112 996,01	
Autres Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
sous-total : Autres Dettes	143 051,49	125 989,86	-17 061,63	-11,93	125 989,86	0,00
TOTAL	299 751,49	296 967,94	-2 783,55	-0,93	280 967,94	16 000,00

(1) **Emprunt** : Un emprunt à taux 0 a été contracté auprès de Centre Actif, Financeur Solidaire pour l'Emploi, pour un montant total de 20 000 €, emprunt remboursable en 5 annuités de 2014 à 2018.

(2) **Fournisseurs** : 12 993,85 €

Dont : Ville de Tours	6 763 €
Honoraires commissaire aux comptes	4 588 €
Dr Saillard - honoraires J. Alice	990 €

III. INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT :

1) Evolution des centres de charges et produits

Centres de Charges Courantes : (- 7.30 %)

> Consommations	- 16.03 %
> Autres Charges Externes	+ 76.75 %
> Autres Services Extérieurs	- 33.04 %
> Coût de Personnel	- 8.34 %
> Autres Charges Gestion Courante	+ 20.60 %
> Dotations aux Amortissements	- 20.73 %
> Charges financières	- 3.23 %
> Dotations provisions ou réserves	+ 90.86 %

Centres de Produits Courants : (- 3.84 %)

> Participation des Familles	- 10.57 %
> Subventions de l'Etat et Collectivité	+ 9.49 %
> Subventions de fonctionnement	- 7.75 %
> Produits Activités Annexes	NS
> Autres Produits Gestion Courante	NS
> Produits Financiers	NS
> Reprise sur Provisions	NS

2) Tableau d'évolution des participations

ETAT ET COLLECTIVITES	2012	2013	Varia.	%
ETAT : SUBV LIEU ACCUEIL SPDC		1 493,00	1 493,00	NS
PREF : SUBV C.U.C.S.	22 500,00	21 500,00	-1 000,00	-4,44
PREF : SUBV DROIT DES FEMMES	3 000,00	12 000,00	9 000,00	300,00
REGION : SUBV CAP'ASSO	30 000,00	19 125,00	-10 875,00	-36,25
C. GENERAL : SUBV ENFANCE	27 000,00	35 000,00	8 000,00	29,63
C. GENERAL : SUBV INSERTION	15 000,00	20 000,00	5 000,00	33,33
C. GENERAL : SUBV PARENTALITE		1 100,00	1 100,00	NS
COMM. AGGLO /TOURS PLUS	17 000,00	20 000,00	3 000,00	17,65
SUBV VILLE DE TOURS	81 000,00	81 000,00	0,00	0,00
SUBV VILLE DE ST AVERTIN	2 431,00	2 368,50	-62,50	-2,57
SUBV VILLE DE LA RICHE	1 000,00	2 500,00	1 500,00	150,00
SUBV VILLE DE ST CYR	2 294,36	3 170,00	875,64	38,16
SUBV VILLE DE JOUE LES TOURS	9 500,00	12 000,00	2 500,00	26,32
CAISSE DES ECOLES VILLE DE ST PIERRE DES CORPS	2 387,50	4 411,50	2 024,00	84,77
SUBV VILLE DE ST PIERRE DES CORPS	8 125,00	2 000,00	-6 125,00	-75,38
SUBV COM COMMUNES BLERE		6 720,00	6 720,00	NS
SUBV COM COMMUNES AMBOISE		2 131,50	2 131,50	NS
SUBVENTION FSE DSL BOUTCHOU	131 866,80	91 000,00	-40 866,80	-30,99
SUBV CAF PETITE ENFANCE	116 000,00	123 000,00	7 000,00	6,03
CNAF PLAN ESPOIR BANLIEUES	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00
CAF AIDE CONVENTION COLLECTIVE	13 000,00	0,00	-13 000,00	-100,00
SUBVENTION MSA/BOUTCHOU	20 000,00	0,00	-20 000,00	-100,00
SUBVENTION FONDATION MAC DONALD	5 200,00	4 371,89	-828,11	-15,93
TOTAL	547 304,66	504 891,39	-42 413,27	-7,75

3) Les éléments exceptionnels :

Les Produits Exceptionnels 15 728.83

➤ Subvention CAF - PSU 2012 accueil enfants handicapés	13 221.79
➤ Subvention MSA - BC Rural 2012 complément	2 000.00
➤ Divers	507.04

Les Charges Exceptionnelles..... 7 027.38

➤ Perte sur impayés 2011	1 986.19
➤ Dotation IDR exceptionnelle	4 478.00
➤ Diverses petites charges de 2012	563.19

IV. AUTRES INFORMATIONS :

1) Accessibilités des handicapés :

Suite à la loi du 11 février 2005 : L'audit n'a pas été réalisé à ce jour.

2) Honoraires du Commissaire aux comptes

Les établissements scolaires qui dépassent 2 des 3 seuils ci-dessous, ont l'obligation de présenter dans leurs annexes légales le montant détaillé des honoraires du commissaire aux comptes :

- Effectif salarié permanent > 50
- Chiffre d'activité > 7 300 000 €
- Total bilan > 3 650 000 €

	Montant pour 2013 (1)
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 809,26
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	1 315,60
TOTAL	5 124,86

(1) Les honoraires au titre du contrôle légal des comptes 2013 n'étant pas facturés à ce jour, le montant indiqué correspond aux honoraires de 2012.

3) Rémunération des dirigeants

En son article 20, la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 stipule :

"Les associations, dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 €, doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en natures.

Les membres du Conseil d'administration ne perçoivent aucune rémunération.

Nous ne publions pas la rémunération du dirigeant, car l'association ne comporte qu'un seul dirigeant, ce qui reviendrait à divulguer une rémunération individuelle.

4) Droit Individuel à la Formation (DIF) :

La loi 2004-391 du 4 mai 2004 reconnaît aux salariés un nouveau droit individuel à la formation.

Globalement, le nombre d'heures acquises au titre du DIF représente, au 31 décembre 2013, 2 000 heures.

Aucune demande de formation, ne pouvant être affectée sur le DIF, n'a été engagée à la date de clôture de l'exercice.

CISPEO PETITE ENFANCE

Association Régie par la Loi du 1er Juillet 1901
Siège Social : 22 rue Viollet Le Duc
37000 TOURS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 décembre 2013** sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association "**CISPEO PETITE ENFANCE** " tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note page 2 de l'annexe « Faits majeurs de l'exercice » concernant :

- L'avance de trésorerie de CISPEO Association au bénéfice de CISPEO Petite Enfance est restée stable à 150 978 € au 31 décembre 2013 contre 156 700 € au 31 décembre 2012.

Nous attirons également votre attention sur le changement de méthode comptable exposé à l'annexe et concernant les engagements de retraite provisionnés pour la première fois à la clôture de cet exercice.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 – VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Angers, le 31 mars 2014

Le Commissaire aux Comptes

Audit Stratégie et Développement SARL

Philippe HUET
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers

